

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 677

présenté par

M. Raux, Mme Regol, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la seconde phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« sportifs »

les mots :

« personnes victimes de violences sexistes et sexuelles et des personnes ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent amendement, issu de recommandations du Collectif Handicaps, propose de sensibiliser les volontaires des Jeux Olympiques et Paralympiques, dont certains seront amenés à participer aux activités de la polyclinique, aux enjeux liés à l'accueil des victimes de violences sexistes et sexuelles et des personnes en situation de handicap.

En effet, l'augmentation des violences sexistes et sexuelles lors des compétitions sportives est abondamment documentée. Les violences intrafamiliales augmentent elles aussi de 30% les jours de match selon un rapport de l'Université de Lancaster. Nous ne pouvons donc décemment pas nous étonner de voir une fois de plus une telle recrudescence des violences, que ce soit dans les foyers ou sur les lieux sportifs et festifs.

Alors que les violences sexistes et sexuelles constituent à la fois un enjeu majeur de sécurité et de

santé publique, trop peu de personnes sont formées pour y faire face et accompagner les victimes. A titre d'exemple, dans une enquête publiée par l'Observatoire départemental des violences envers les femmes, dans les clubs sportifs, seul-e-s 51,4 % des bénévoles ayant pris part à cette enquête ont déclaré ne pas se sentir suffisamment outillés pour orienter les victimes.

De fait, il est impératif de tout mettre en œuvre pour prévenir efficacement l'augmentation - malheureusement inévitable- de ces violences et cela passe notamment par la sensibilisation des personnes qui seront au contact au quotidien des participantes et participants à l'événement.

Faire de ces Jeux un modèle d'inclusivité passe également garantir un égal accès aux facilités mis en place pendant l'événement, aussi bien au public valide qu'aux personnes en situation de handicap. S'il est désormais avéré que Paris s'illustrera tristement par son absence d'anticipation des besoins en matière d'accessibilité de ces transports publics, il est a minima impératif de faire en sorte que ces Jeux n'aient pas "Paralympiques" que le nom. Plus de 350 000 visiteurs en situation de handicap sont attendus lors de cet événement. Faire des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 un modèle d'inclusivité ne pourra ainsi se faire sans la formation des 45 000 volontaires qui seront en contact au quotidien avec le public. C'est une condition sine qua none pour que ces Jeux n'ouvrent pas la porte à davantage d'exclusion ou de violences.